L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Edward Ed et à Carrie M. Niemeyer; John J. Bourg et à Mary Fougerat; L. Davis à Theresa Thomas; Chas Traub à Mary L. Stoltz; Alex W. Ross à Elizabeth J. Wagner; Louis G. Chiara à Vera C. Holmes; Manuel Ruiz et à Mary Vera Pagnus; Alf. Pietz à Marie Mercadal.

NAISSANCES

Mme W. J. Kirsch, un garçon; Mme Wm Cashen, une fille; Jos Fontcuberta, un garçon; Edw Estrabeau, un garçon; Martin Walker, un garçon; Bernard J. Villere, un garçon; Edgar Forster, un garçon; Michael W. Lavin, une fille; Chas Haase, un garçon; Wm Weinmann, une fille; Jos H. Ferrer, un garçon; Edgar Wilson, une fille.

DECES

Adrie Young, 16 ans, Cut Off; Alex Gertrude Heurich, 22 ans, Hôpital de Charité; Etienne J. Mayo, 49 ans, 615 Audubon; Henry Ruiz, 34 ans, 1024 Bienville; Armand Fontenette, 40 ans, 521 Charles; Mme A. Duplantier, 70 ans, Hôpital; Ely Goldman, 54 ans, 1 Washington; Marie C. Huard, 3 ans, 1314 Constance; Catherine Stier, 47 ans, 6108 Dauphine; Della Gardner, 36 ans, 2605 Hirst; Willie Edwards, 19 ans, 3529 Washington; Infant de Mme Jacob Feindel, 2 heures, 2309 Ste-Anne; Edward Brooks, 2 mois, 603 Berlin; Lucie Lang, 28 jours, 410 Tupelo; Abraham Henry, 44 ans, 7459 Mississippi; Sam Smith, 7 ans, 1407 Howard; Hy Frankin, 44 ans, Hôpital Sarah Ullrich.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Schwartz-Eustis Co. vs Alex A. Hart, réclamation de $335,04 sur des billets.

Phelps Shoe Co. vs Morris Mondshine, séquestration de $2,500.

Mme Julia Feibel vs N. C. Virget, réclamation de $150,65 sur des billets.

Dreyfous Co. vs J. H. Hunter, action en recouvrement de $1,398,75 sur des billets.

Abraham A. Freed vs Belle Smoote, procès exécutif de $125.

Gabriel Escudé vs Girolomo Campisi, procès exécutif de $2,295.

Gardner & Warring vs Southern Sales Co., action en recouvrement de $107,85 sur un compte courant.

Blackshear Co. vs Carl Georg et als, réclamation de $177,24.

Jacob Stich vs. Dionisio Catarsi, réclamation de $300 sur un compte courant.

Marie Meunier et al vs Marcel Meunier et als, demande de partage.

C. Lazard Co. vs Empire State Surety Co., réclamation de $375 sur une police d'assurance contre les voleurs.

Successions ouvertes: Julius Anderson, John Finck Sr, Marie Louise Schroder.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUCOIN.

Ventes inscrites au bureau d'allégations.

Jos. Bacco et al vs A. Joseph Bourgeois, Bourgeois, Chicago Importing and Brewing Co., $175.

Southern Land Co. vs Aristide H. Dejoie Jr, Dejoie, Franken, Liberty et Jourdan et al, $600.

S. O. Landry vs Chas E. Joubert, Clemens, Latona, Scott, Taylor et Wes; Est Bourgeard, $300.

Armstrong Dumaine et a vs Bernard Turaud, Turaud, Louisa Galvez, Comet et Miro, $500.

Joseph Barker et al vs A. Mme Marie Abadie, Delaup, Bourgeois, Dufourcq, Bonastre et Lapeyrouse, $1,200.

Mme Mary Bergeron à Ferdinand Bloch, petition Banks, Gayoso, Palmyra et Bourgeard, $500.

Johanna E. J. Albert et al vs Amedeo Bonetti, Terrain, Bernard, St Claude, Espagne et St-Roch, $2,750.

Lavergne à Theard et Dreyfus, même propriété, $2,000.

FAITS DIVERS.

BANQUET.

Les membres de l'Association protectrice des Jardiniers ont fêté hier le 35me anniversaire de la fondation de cette société par un charmant banquet dans la grande salle du restaurant Kolb, rue St-Charles.

Au dessert plusieurs discours ont été prononcés et le repas s'est terminé au milieu de l'entrain général. Ont pris la parole: MM. Waldo, Panter, Richard, Escudier, Zimmerman et autres.

L'Association des Jardiniers compte trois cents membres et l'état de ses finances est des plus réjouissants.

Son nouveau comité pour l'année 1910, qui est entré en fonction hier, est composé comme suit:

Valentine Zimmer, président; W. Orth vice-président; J. W. Parr, secrétaire; Isidore Meyer, trésorier; Jos A. Steckler, grandmarshal; John Bollinger gardien; A. Klees, M. Schwartz et W. Orth, administrateurs; Drs Jas I. Richards et Geo F. Roelling, médecins; John F. C. Waldo, avocat.

Nouveaux affidavits contre M. Campbell.

Trois nouveaux affidavits ont été formulés hier contre M. Thomas C. Campbell, directeur du Tulane, l'accusant de violation de la loi interdisant la figuration des enfants au théâtre.

Les enfants en question sont Grace Stanley et Antrim Short, âgés respectivement de 13 et 9 ans. Ils font régulièrement partie de la troupe de Mme Fiske, qui a donné une série de représentations la semaine dernière au Tulane.

Ces enfants ont comparu tous les soirs sur la scène de ce théâtre, et conséquemment un affidavit a été formulé contre M. Campbell après chaque représentation, ce qui porte à sept le nombre de ces documents.

Il est probable que M. Campbell comparaîtra en audience préliminaire dans le courant de la semaine. S'il est condamné il portera l'affaire devant une cour supérieure afin de mettre à l'épreuve la constitutionnalité de la loi interdisant la figuration des enfants au théâtre.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Si vous pouvez immédiatement... pour ces cas... dans... Bitters sur le... Indigestion, Dyspepsie, Estomac, Nervosité, Insomnie, Malaria, Rhumatisme, Faiblesse, Indolence, Constipation, Biliosité, Almanach de 1910... gratuit...

Comparution de Susie Campbell.

Susie Campbell, la petite fille de Lizzie Mc[illegible], a comparu hier matin en audience préliminaire devant la cour criminelle de cité présidée par le juge Fisher.

Le chef des détectives Reynolds a été le premier témoin entendu. C'est lui qui a recueilli les dernières paroles prononcées par la victime. La jeune fille en mourant a avoué que son amant et elle se rencontraient fréquemment dans l'allée de la maison habitée par Mme Gutierrez, mais qu'on ne connaissait pas cette dernière.

L'agent de police Tierney qui a procédé à l'arrestation de la femme Campbell a déclaré que celle-ci lui avait immédiatement reproché [illegible] la fille.

La principale déposition a été celle de l'accusée elle-même, qui a donné la version suivante du drame:

"Je venais de me lever et me trouvais encore dans ma chambre lorsque ma fille aînée vint m'avertir qu'un homme et une femme se trouvaient dans l'allée. Je mis à la hâte un revolver dans la poche de mon tablier et descendis à l'étage inférieur. Emma voyant les deux amants s'enfuirent pour prendre la fuite et comme je cherchais à leur barrer le passage, Brown me renversa d'une violente poussée. Lorsque je me relevai ils avaient déjà dans la rue, fuyant à toutes jambes.

"C'est alors que l'idée me vint de tirer un coup de revolver pour les effrayer. Je croyais tenir l'arme en l'air. Je n'avais aucune intention de tuer, car si telle eut été mon intention j'aurais tiré sur l'homme qui venait de me renverser et non sur la jeune fille."

Mlle Eleanor McMain, surintendante de la Kingsley House, appelée ensuite à la barre a déclaré qu'elle connaissait Mme Campbell de longue date et qu'elle jouissait d'une excellente réputation dans le quartier.

Après un court plaidoyer de l'avocat Sturges Adams, le juges Fisher a rendu sa décision ordonnant le renvoi de la femme Campbell devant la cour criminelle de District, sous la mettre sous bénéfice de caution.

Arrestations d'employés.

Shreveport, Lne., 10 Janvier.—A la suite de la collision de trains survenue la nuit dernière dans la gare de cette ville, collision qui a causé la mort de quatre personnes, les autorités ont ordonné l'arrestation de trois employés sous l'accusation de négligence.

Les inculpés sont: L. F. Irvin, homme d'équipe; B. F. Sebastian, chauffeur et W. H. Lindsay, aiguilleur.

B'rai B'rith.

Les Loges [illegible] B. B. de la Nouvelle-Orléans ont [illegible] Jacob Rosenthal, président [illegible] Association pour [illegible] Albert Cohn.

Dans la première partie de la [illegible] Rosenthal a [illegible] Association [illegible] Dans la deuxième partie [illegible] Albert Cohn [illegible]

"Railroadmen".

MM. W. [illegible] Chicago [illegible] Depuis [illegible] Paris et W. [illegible] Nouvelle-Orléans [illegible] Mardi Gras [illegible] Rex [illegible] Comus [illegible] Proteus [illegible] Orléans [illegible]

HOTEL DE VILLE

Le gouverneur Sanders est arrivé hier matin de Baton Rouge et s'est immédiatement rendu à l'Hôtel de Ville où il a eu un long entretien avec le maire Behrman au sujet de divers projets de nature à faire avancer [illegible] Orléans, qui seront déposés au cours de la [illegible] chambres [illegible] législature.

Après la conférence M. Behrman a annoncé que le gouvernement lui avait promis d'appuyer de tout son pouvoir le vote de ces projets de loi.

Le principal d'entre eux vise, croit-on, à réglementer les tarifs des compagnies d'assurances sur l'incendie, tarifs qui sont beaucoup plus élevés à la Nouvelle-Orléans que dans la plupart des autres grandes villes de l'Union.

Le comité d'ordre public à sa séance tenue lundi matin, a décidé de demander à l'avocat de la ville, M. Monte, de rédiger une ordonnance pour réglementer la circulation des automobiles. Cette mesure est considérée comme des plus urgentes en présence des nombreux accidents qui ont eu lieu dernièrement, et de l'imprudence de certains chauffeurs qui semblent se soucier aussi peu que possible de la vie des piétons.

Tentative de suicide.

Cora Monroe, une jeune femme de couleur, a attenté à ses jours hier matin à quatre heures en absorbant des tablettes anti-septiques en sa demeure rue Bienville 1509. Elle a été secourue par les étudiants en médecine.

INCENDIE.

Vers neuf heures et demie hier matin un feu a été découvert dans la demeure de Mme Mose Maestri, rue Dumaine 1718. Les flammes ont été promptement éteintes.

POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR

Prenez les Tablettes de BROMO Quinine LAXATIF. Les pharmaciens veulent l'argent si elles ne guérissent. Chaque boîte porte la signature de E. W. GROVE. 25c.

SUPERIEUR AU COPAHU ET AUX INJECTIONS

SANTAL

SOULAGE EN 24 HEURES

VOLS.

Les cambrioleurs ont pas chômé [illegible] Les [illegible] Mardi Gras [illegible] Les Wardens Ward I P. Wells [illegible] Ward I P. Wells [illegible] Les [illegible] Vignes, J. H. Landis [illegible] L. Bonneau et J. E. Woodard. A la Maison Blanche [illegible] des Drs C. E. Kreis, J. J. Cappeau St Clair Duke.

Les voleurs ont aussi tenté de faire sauter la porte du cabinet du Dr H. A. White, mais, probablement dérangés dans leur travail par des passants, ils sont enfuis sans y avoir réussi.

La valeur des objets dérobés n'est pas considérable, comme [illegible] cependant, à plusieurs centaines de dollars.

Un individu de mine suspecte qui rôdait hier vers midi dans les corridors de la Maison Blanche, a été arrêté par les détectives Ford et Brewer.

C'est un nommé Harry Lee et la police le soupçonne de ne pas être étranger à ces vols.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

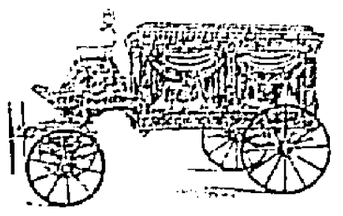

Entrepreneur de pompes funèbres

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

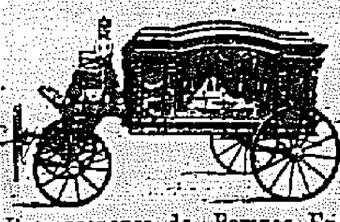

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONE HEMLOCK..... 409

PHONE HEMLOCK 382

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits aux prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

Une Parfaite Torréfaction

CAFE "UNION"

20c la lb.

Toujours uniformément mêlé et grillé. Toujours moulu comme il convient. Toujours la délicieuse saveur et l'arome excellent du bon café.

Essayez ce mélange incomparable.

Chez tous les épiciers.

MERCHANTS COFFEE CO., of New Orleans, Limited.

BEN. C. CASANAS, Président.

21oct—3m —lun dim mar

AMUSEMENTS

Tulane TO-NIGHT AT 8½ Mats Wed. Sat. 2

PRIX—50c à $2.00

LAMBARDI GRAND OPERA COMPANY

AMUSEMENTS

Crescent TO-NIGHT at 8. MATS. Tues Thurs Sat at 2

PRIX: Soirs 25c à 75c Matinees 15c à 50c

THE RED MILL

THEATRE DE L'OPERA.

Mardi 11 Janvier à 8 heures

"ROMEO ET JULIETTE"

LE PROPHETE

Orpheum Phone Main 333.

ROSARIO GUERRERO

Vaudeville LES SHIELDS

Avancé WATSON'S FAMILY GIRLS

Orchestre RAYES ET JOHNSON

Augmenté VOLTI

15 Pièces MARSHALL MONTGOMERY

KINODROME HERBERT ET WILSON

BLANEY'S LYRIC THEATRE

Téléphone Main 321

TWENTIETH CENTURY VAUDEVILLE

Mat Aujourd'hui 2:15—Soirs 8:15

JAMES A. HADRICK

GUERIN & CLIFTON

KENNON WISDOM

THE MUSICAL BERGES

PODGER CO

MONTE TOM WILKES

IDA

et THE BLANKYSCOPE

10c—SHUBERT Représentations Continues 12:30 à 10:30 p. m. Changement

Grand Divertissement de Tableaux

—DE—

O. T. CRAWFORD.

Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.

Chaque Représentation dure Plus Que Une heure.

AVIS SPECIAL.

BUREAU du Surintendant des Ecoles Publiques, Municipalité No 1, Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1909. Des examens de concours de postulants à nommer dans des Certificats de Brammaire auront lieu à partir de LUNDI, 24 janvier, à 9:30 a. m., à l'Ecole Normale, rue Dauphine, Orléans.

Des blancs pour appli ation peuvent être obtenus au Bureau du Surintendant.

Les applications doivent être enregistrées au Bureau du Surintendant d'ici au 17 janvier.

WARREN EASTON, Surintendant.

9 jan—2 dem

COMPAGNIE DE L'HOTEL ST CHARLES.—Nouvelle-Orléans, Lne, 5 janvier 1910.—L'élection annuelle de cinq Directeurs de cette Compagnie, qui auront en fonctions pendant l'année en cours, aura lieu LUNDI le 17 janvier 1910, entre midi et 2 heures p. m., au Bureau de la Compagnie, chambre 405, Maison Hennen.

H. A. TRUFANT, Secrétaire et Trésorier.

5 jan—5 au 17 jan

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.—Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1910.—L'élection pour sept directeurs de cette Banque, pour servir durant l'année en cours, aura lieu à la maison de Banque, LUNDI, le 7 février 1910, entre midi et 2 heures P. M.

H. A. TRUFANT, Caissier.

5 jan—5 au 7 fév 1oc

Cinquante-cinquième anniversaire.

Le cinquante-cinquième anniversaire de la fondation de l'Asile Israélite des Orphelins a été célébré dimanche par des cérémonies appropriées au siège de cet établissement rue St-Charles et avenue Peters.

Le président de l'Asile M. Gabe Kahn qui remplissait les fonctions de maître des cérémonies, après avoir souhaité la bienvenue aux invités, a cédé la parole à son petit fils M. Jacob Samuel Kahn, lequel dans un intéressant discours a fait l'historique de cette utile institution et parlé des progrès accomplis au cours de l'année dernière.

M. Kahn a rappelé avec émotion la mort récente de MM. Simon Gumbel, Isidore Newman et Julius Weis, les trois philanthropes dont la main était toujours largement ouverte quand il s'agissait de venir en aide à l'Asile des Orphelins.

Cette intéressante cérémonie s'est terminée par un chœur et plusieurs morceaux de musique exécutés par les pensionnaires.

TESTAMENT.

Le testament de Mme Elisabeth St-M. LeBreton a été homologué, hier, à la Cour civile de district par le juge King.

La défunte lègue tous les biens qu'elle possédait à sa mort à Mme Marguerite LeBreton et à M. Emile LeBreton.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les Jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

*LA SAVOIE, 13 janvier.
*LA LORRAINE, 20 janvier.
*LA TOURAINE, 27 janvier.
LA BRETAGNE, 3 février.
*LA SAVOIE, 10 février.
*LA PROVENCE, 17 février.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

S. S. LOUISIANE, 15 janvier.
S. S. VIRGINIE, 26 janvier.
S. S. ST-LAURENT, 5 février

Passage de Première Classe.....$90.00
Passage d'Entrepont.....$70.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du fret No 802 rue Common, Maison Hennen.

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, 306-07

AVIS.

A partir du 15 Décembre 1909, les bureaux de la Chancellerie du Consulat de France seront ouverts tous les jours excepté le Dimanche et les jours fériés de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 4 heures de l'après midi, et le Samedi de 9 heures du matin à midi.

Renseignements demandés sur:

Lévy Lange (des environs de Nancy.)

Durand (Jean Maurice,) fils d'Isabelle Lamou.

Lagune (Jean Arsène,)

Villette (Anatole Florent.)

Jean Baptiste Gendron décédé centenaire dans les environs de la Nouvelle-Orléans vers 1903 ou 1904.

oct—1mch

Vous avez parlé de mon mari. Vous supposez qu'il pourrait abuser du passé, sans doute pour me le jeter à la face et me reprocher une tromperie dont je ne me sens pas coupable. Ne lui cachez rien! Sa conduite m'indiquera celle que je dois tenir. Quand je l'épousai, j'étais trop jeune pour deviner ces secrets et n'en soupçonnais même pas l'existence. Ma conscience est tranquille. S'il m'aime, quelle influence une telle révélation peut-elle avoir sur ses sentiments? S'il ne m'aime pas, que m'importent son jugement et ses pensées? Tout est là! Les fautes des autres, s'il en a été commis, doivent-elles retomber sur ma tête et celle de ma fille? Je ne le crois pas.

Et plus bas, d'une voix qui n'avait plus de force, elle acheva:

—Pour moi, si j'avais un mari aimant et digne d'être aimé, je n'irais pas fouiller dans le passé de sa famille pour lui trouver des torts et je ne lui demanderais rien de plus que son dévouement et sa fidélité.

Elle prononça ces mots d'un ton si douloureux que Paul Taverulier en fut profondément touché.

Il rapprocha sa chaise et dit avec douceur:

—Je n'ai voulu que vous éclairer et non vous attrister. Jamais Georges ne saura rien de ce que je viens de vous apprendre. Que pouvons-nous endurer de pire que l'incertitude et l'ignorance? Notre destinée a plus d'une ressemblance, et c'est une raison de plus de sympathie entre nous. Pourquoi me haïssez-vous?

Etait-il sincère à ce moment? On aurait pu le croire à son accent.

Suzanne en fut troublée.

—Je ne vous hais pas, dit-elle. Je n'ai pas au cœur fait pour la haine!

Il reprit avec chaleur:

—Pourquoi aurais-je une autre volonté, d'autres désirs que vous savoir heureuse? D'où me serait venue cette odieuse jalousie? Vous ne m'avez jamais fait de mal et pour tout dire, je vous crois incapable d'en souhaiter et d'en faire jamais à personne. Voulez-vous que je vous révèle toute ma pensée et ce qu'on appelle aujourd'hui mon état d'âme? Lorsque je vous aperçus pour la première fois, ce fut le jour de votre mariage. Frappé de votre grâce, des trésors de bonté qu'on devinait en vous, j'eus un mouvement de jalousie envieuse. Je me dis avec colère que jamais une telle félicité ne devait m'échoir. Je maudis ma condition de sans famille et ceux qui m'ont fait ce que je suis, c'est-à-dire un enfant perdu, condamné à l'isolement et déshérité des joies des autres parce que je suis marqué d'une tare ineffaçable. Votre père, du moins, quel qu'il soit, a su vous épargner cette condition pire que la pauvreté! Oui, j'ai envié avec rage l'élu de votre choix qui entrait en possession de tout ce que j'ambitionnais vainement et de bien dont le plus désirable, le seul vraiment précieux à mes yeux, était vous!

—Monsieur!

—Laissez-moi finir.... Dieu me garde de vous manquer de respect! Je ne me pardonnerais pas une parole qui eût pu vous blesser. Je veux seulement vous dire que rien désormais ne ressemblera pas à ceux que vous avez pu me prêter.

Il secoua la tête et reprit avec un accent pénétrant:

—Non, je ne voulais pas vous nuire, mais vous servir, au contraire. En quittant votre maison, quoi que vous ayez pu penser, ce n'était pas l'image d'une ennemie que j'emportais dans mon souvenir, mais celle de la femme la plus parfaite qui ait pu mériter les adorations d'un homme et allumer dans les cœurs une flamme pareille à celle dont les veines étaient chargées d'entretenir et qui ne s'éteignent plus!

—Je vous en prie....

Il ajouta vivement:

—Je n'ai renoncé au silence que je m'étais imposé que pour vous dire combien vos préjugés contre moi étaient injustes et je vous jure de n'en plus sortir.

Il se leva et changeant de ton:

—Vous n'avez pas de commission à me donner pour madame Dreyfous?

—Non.

—Et pour le docteur Bernay?

—Non plus. Vous allez de ce pas...

—Je vais rentrer, faire un tour à bicyclette, tâcher de me débarrasser de ma personne, en un mot. Si vous voulez que je pousse jusqu'à Glatigny, vous n'avez qu'un signe à faire. Désirez-vous que je vous ramène de la ville pour le dîner? Vous en serez peut-être heureuse pendant que votre mari sera absent....

Il dit d'une voix plus basse:

—Je n'ai pas d'autre ambition que d'être votre ami, votre serviteur. Ordonnez! Accordez-moi votre amitié! Je vous jure de ne vous demander rien de plus! Elle me rendrait meilleur.....

Elle réfléchit deux secondes.

—Eh bien! oui, dit-elle. Et maintenant, allez à Orvilliers et à Glatigny. Qu'ils viennent tous! Vous causerez, dînerez avec le baron, médecine avec le docteur Bernay et moins avec le préfet.

—Entendu! Alors j'irai déjeuner, mes courses faites, à l'Orfraisière et surveiller un peu ce diable de Crépinet.

Elle l'accompagna jusqu'à la barrière.

Il enfourcha sa bécane et partit.

Elle en fut heureuse.

Elle avait besoin d'être seule. Elle ne savait plus que penser. Ce Paul Taverulier était à ses yeux une vivante énigme.

Que pensait-il? Que voulait-il?

Il n'avait pas prononcé une parole d'accusation contre son ami, seulement dans les inflexions de sa voix, dans ses regards, il y avait une compassion pour elle, une sorte de pitié qui la blessait en l'éclairant.

Son mari mentait.

Il la trompait. Il n'était pas à Rouen!

Où était-il alors?

Elle demeura longtemps étourdie, ne sachant que croire.

Pourtant la conclusion des phrases qu'elle écoutait distraitement à la fin, malgré les précautions dont l'avocat enveloppait sa pensée, c'était qu'il l'aimait.

Elle haussa les épaules.

Cet amour, s'il existait, ne la touchait ni ne l'effrayait.

Pour tout dire, elle n'y croyait pas.

Le soir vint et se passa presque gaiement.

Paul Taverulier semblait avoir perdu en chemin ses idées sentimentales. Il se montra plein d'esprit et de tact, de prévenances et de respect pour Suzanne.

Du reste il se disait à lui-même, sous l'influence d'une émotion inconnue:

—Qu'a-t-elle donc dans le regard, dans son attitude, dans ses paroles, pour arrêter sur mes lèvres les mots hardis qui voulaient en sortir?

Il ne prononça pas une parole qui l'effarouche et lorsqu'il prit congé d'elle pour regagner sa chambre située dans un confortable pavillon, à l'une des extrémités des communs, ce fut avec une amicale déférence qui amena sur les lèvres de la présidente cette réflexion:

—Il est charmant, ce garçon-là, et il gagne à être connu!

Le docteur n'était pas éloigné de penser comme elle et, dans le fond de l'âme, il éprouvait une profonde sympathie, mêlée de pitié, pour cet abandonné qui n'était fait seul ce qu'il était, presque un savant, un artiste, et qu'en somme il excusait de son égoïsme avoué et de sa misanthropie à cause du délaissement qui lui avait ulcéré le cœur.

Lorsqu'après le départ de ses amis et les embrassades si sincères et si tendres qui la reconfortaient, Suzanne rentra dans sa chambre, elle trouva Colette qui l'attendait en veillant auprès du lit de sa fillette.

—C'est bon, dit-elle, allez dormir.

—Madame n'a besoin de rien?

—Non.

Elle resta seule dans cette chambre qui avait été celle de sa mère et s'assit auprès du berceau.

L'enfant dormait du sommeil de l'innocence.

Un souffle pur et régulier s'exhalait de ses lèvres roses.

Tout disparaissait aux yeux de la mère devant cette contemplation du seul être auquel allait son amour.

Des récits de Paul Taverulier sur le passé, on peut dire que rien ne subsistait dans son esprit.

Elle se refusait à regarder en arrière et ne voulait rien savoir de sa mère, sinon qu'elle l'avait aimée!

Des protestations de l'avocat, elle ne se souvenait plus.

Son mari, c'est à peine si elle y songeait.

Dès que le doute était entré dans son âme et que la confiance était morte en elle, que devenait-il à ses yeux?

Elle n'osait se le dire.

Tout son amour, toutes ses tendresses, tout son attachement, en dehors des amitiés qui l'entouraient, si vives et si loyales, si entières et si dévouées, allaient au petit être délicat et charmant qu'elle couvait de ses regards attendris.

A la fin, impuissante à ramener le calme dans son esprit troublé, elle se baissa sur le front de sa fille, y posa ses lèvres, sans l'éveiller, et murmura:

—Que m'importent toutes les tristesses, tous les chagrins et tous les deuils, pourvu que tu me restes!

A continuer.